

## **ARRETE D'ANNULATION N°10 du 2 mai 2022 au 16 mai 2022**

AN05120220516426

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Marne,

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L.313-4, L.452-24 et L.452-36

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises au Centre de Gestion de la Marne par les collectivités et établissements publics du département,

### ARRETE

**Article 1** : Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 1 déclaration annulée.

**Article 2** : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux du Centre de Gestion sis 11, Rue Carnot à CHALONS EN CHAMPAGNE et transmis aux Collectivités et Etablissements Publics.

**Article 3** : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet de la Marne.


La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique « Publicités des arrêtés ».

Fait à Châlons-en-Champagne, le 16 mai 2022



Le Président du Centre,  
Patrice VALENTIN

Maire d'Esternay  
Membre du CRO du CNFPT Grand Est

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Envoyé en préfecture le 16/05/2022 Reçu en préfecture le 16/05/2022 Affiché le
V051220400618465001	Rédacteur Rédacteur principal de 1ère classe Rédacteur principal de 2ème classe	Chargé.e de recrutement	Annulation du recrutement	35h00	COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS 51100 REIMS	° du précédent arrêté  ID : 051-285109161-20220516-ARA10_BE_05_22-AR